

**DOSSIER DE L'AIDE SOCIAL DE PIERRE MICHAUD
MICP03015690**

Le 13 octobre 2021

(Informations sur votre carte d'affaire)

Centre local d'emploi Haut Richelieu
315 MacDonald suite 128
Saint-Jean-sur-Richelieu
Québec
J3B 8J3

(Information sur votre bâtiment)

Services Québec (?)

Att. : Responsable(s) de dossier

Objet : Courrier miracle du 25 juin 2021

Parmi le lot de documents que j'ai reçu à St-Jérôme il y a une lettre qui date du 25 juin 2021 de monsieur Martin Brabant (jamais entendu parlé de cette lettre). Cette lettre indique que je ne suis plus admissible à une aide financière à partir du premier août 2021. Selon cette lettre j'aurais fait **valoir mes droits** auprès d'un organisme ou d'un autre ministère ? Je ne sais pas quoi vous répondre ! Quel organisme ? quel ministère ? Êtes vous certain que vous travaillé pour l'Aide Social !

Veillez conservez cette lettre car elle vous sera présenté devant un tribunal.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI
Ce 13 octobre 2021

Note : (A)

Ce document est la propriété de Pierre Michaud, PMI. L'utilisation de ce document à d'autre(s) fin(s) que celui-ci cité dans l'objet est passible de poursuites en justice.

Note : (B)

Services Québec m'empêche de travailler sur mon dossier pour mes enfants et m'empêche de travailler sur ces **demandes dénué de tout bon sens raisonnable** par l'écriture de documents en réaction.

Note : (C)

Vérifier les dates de création des fichiers informatiques et inscription au dossier (FRAUDES ET HARCÈLEMENT CRIMINEL)



Autorisation de publication 13-10-2021
Publié le 13 octobre 2021



DOC. : BS3013102021